

## Theratechnologies présente ses résultats financiers et annonce un bénéfice net positif pour le deuxième trimestre de l'exercice 2024

Juil. 10, 2024

- Revenus de 22 millions de dollars au deuxième trimestre, en hausse de 25 % d'un exercice à l'autre
- Réalisation d'un bénéfice net ajusté de 1 million de dollars et d'un BAIIA ajusté <sup>1</sup> de 5,5 millions de dollars
- Prévisions de revenus pour l'exercice 2024 confirmées dans une fourchette allant de 87 millions de dollars à 90 millions de dollars et BAIIA ajusté se situant dans une fourchette allant de 13 millions de dollars à 15 millions de dollars

MONTRÉAL, 10 juill. 2024 (GLOBE NEWSWIRE) -- Theratechnologies Inc. (« Theratechnologies », ou la « Société ») (TSX : TH) (NASDAQ : THTX), société biopharmaceutique dont les activités sont axées sur le développement et la commercialisation de traitements novateurs, a présenté aujourd'hui ses faits saillants commerciaux et ses résultats financiers pour le deuxième trimestre de l'exercice 2024, clos le 31 mai 2024 (le « deuxième trimestre de l'exercice 2024, ou « T2 2024 »). Sauf indication contraire, tous les montants sont présentés en dollars américains.

### Revenus du T2 2024 et du premier semestre de l'exercice 2024 (en milliers de dollars)

	Trimestres clos les 31 mai		Variation (en %)	Semestres clos les 31 mai		Variation (en %)
	2024	2023		2024	2023	
Ventes nettes d' EGRIFTA SV <sup>MD</sup>	16 200	10 853	49,3%	25 786	23 564	9,4%
Ventes nettes de Trogarzo <sup>MD</sup>	5 817	6 696	(13,1)%	12 478	13 893	(10,2)%
<b>Revenus</b>	<b>22 017</b>	<b>17 549</b>	<b>25,5%</b>	<b>38 264</b>	<b>37 457</b>	<b>2,2%</b>

« J'ai le plaisir d'annoncer que nous terminons le deuxième trimestre en affichant de très solides résultats, les revenus s'élevant à 22 millions de dollars, le bénéfice net, à 1 million de dollars et le BAIIA ajusté, à 5,5 millions de dollars », a déclaré Paul Lévesque, président et chef de la direction de Theratechnologies. « Pour le premier semestre de l'exercice, nous pouvons confirmer de nouveau nos prévisions de revenus pour l'exercice 2024, qui devraient se situer dans une fourchette allant de 87 millions de dollars à 90 millions de dollars, et un BAIIA ajusté se situant dans une fourchette allant de 13 millions de dollars à 15 millions de dollars. « EGRIFTA SV<sup>MD</sup> demeure notre marque prioritaire, nos indicateurs clés de performance affichant une croissance soutenue et des marges brutes toujours aussi solides. Pour la suite des choses, nous prévoyons que les ventes cadreront avec la demande de la part des patients, maintenant que les stocks sont revenus à leurs niveaux habituels. Nous continuons d'afficher d'excellents résultats, ayant dégagé un BAIIA ajusté allant de quasi stable à positif pour un quatrième trimestre consécutif. En fait, pour la première fois dans l'histoire récente de la Société, nous avons dégagé un bénéfice net positif, ce qui marque le début d'une nouvelle ère de rentabilité pour Theratechnologies. »

« En ce qui concerne notre portefeuille de produits, nous devons encore répondre aux questions de la FDA concernant notre sBLA pour la formulation F8 de la tésamoréline à la suite de notre rencontre de type A tenue plus tôt cette année. La FDA a confirmé que l'étude de notre demande durerait quatre mois. En ce qui concerne l'oncologie, nous continuons de garder le cap sur l'atteinte de résultats positifs découlant de la réalisation de la partie 3 de notre essai clinique de phase 1 portant sur le sudocétaxel zendusortide pour traiter le cancer de l'ovaire avancé. J'ai le plaisir de confirmer que nous avons recruté toutes les patientes pour la deuxième cohorte de l'essai clinique, six patientes ayant achevé le premier cycle de traitement avec une dose plus élevée de 2,5 mg/kg et étant évaluable pour l'analyse d'innocuité. Parallèlement, nous avons mis au point trois candidats conjugués peptides-médicaments (« CPM ») additionnels comportant les mêmes charges utiles que les conjugués anticorps-médicaments (« CAM »), comme l'exatécán. Nous continuons de tenir des discussions avec des parties intéressées en vue de financer davantage le développement de notre principal CPM candidat et de notre plateforme technologique SORT1+<sup>MC</sup>. »

### Faits saillants récents :

#### Réorganisation des activités de recherche préclinique en oncologie

Le 22 mars 2024, la Société a annoncé qu'elle réduirait progressivement ses activités de recherche préclinique en oncologie, tout en poursuivant l'essai clinique de phase 1 en cours portant sur le sudocétaxel zendusortide pour traiter les patientes atteintes d'un cancer de l'ovaire avancé. La réduction progressive des activités de recherche précliniques s'harmonise avec la stratégie commerciale de la Société qui consiste à mettre l'accent sur ses activités commerciales et à générer un BAIIA ajusté positif et un résultat net positif. Par conséquent, pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2024, un montant de 336 000 \$ a été comptabilisé dans les charges au titre des indemnités de départ et d'autres dépenses et une charge d'environ 200 000 \$ devrait être comptabilisée au deuxième semestre de 2024. De plus, la Société a comptabilisé, pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2024, un montant de 766 000 \$ en amortissement accéléré des immobilisations corporelles dans les frais de recherche et de développement.

#### Présentation sur le sudocétaxel zendusortide au Congrès 2024 de l'ASCO qui montre des signes d'une efficacité à long terme et un profil d'innocuité gérable chez les patients atteints de tumeurs solides

Lors du Congrès 2024 de l'ASCO (American Society of Clinical Oncology), la Société a présenté des données de phase I provenant des parties 1 et 2 de l'essai clinique portant sur son principal conjugué peptide-médicament (« CPM ») expérimental, le sudocétaxel zendusortide, établissant des signes d'efficacité à long terme et un profil d'innocuité gérable dans le traitement de patients atteints de tumeurs solides.

Les résultats de l'étude suggèrent un mode d'action multimodal unique du sudocétaxel zendusortide qui diffère de celui des autres traitements contre le cancer et comprend l'induction de l'infiltration des cellules immunitaires même dans les modèles de tumeurs « froides », l'inhibition du mimétisme vasculogénique, le ciblage des cellules souches cancéreuses résistantes à la chimiothérapie et l'activation de la voie immunitaire cgas/STING. De plus, les chercheurs ont observé des signes précoces d'efficacité principalement chez les femmes atteintes de cancer (cancer de l'ovaire, cancer de l'endomètre, cancer du sein triple négatif [CSTN]), sept des 16 participantes (44 %) ayant obtenu un bienfait clinique (réponse complète + réponse partielle + maladie stable) confirmé selon les critères RECIST 1.1 (Response Evaluation Criteria in Solid Tumors).

#### Theratechnologies rend compte de son assemblée annuelle des actionnaires

Lors de l'assemblée annuelle des actionnaires qui s'est tenue le 9 mai 2024, les actionnaires ont procédé à l'élection des candidats au conseil d'administration de la Société pour un mandat d'un an et ont nommé KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. à titre d'auditeurs de la Société pour l'exercice en cours. Tous les candidats proposés aux postes d'administrateurs ont été élus, y compris les administrateurs récemment nommés, Elina Tea et Jordan Zwick. Frank Holler agira à titre de président du conseil d'administration.

#### Prévisions des revenus et du BAIIA ajusté pour l'exercice 2024

La Société confirme ses prévisions de revenus pour l'exercice 2024, qui devraient se situer dans une fourchette allant de 87 millions de dollars à 90 millions de dollars, et la croissance du portefeuille de produits commercialisés par rapport à l'exercice 2023 devrait se situer dans une fourchette allant de 6,4 % à 10,0 %. Theratechnologies s'attend à ce que le BAIIA ajusté, une mesure non conforme aux IFRS, se situe entre 13 millions de dollars et 15 millions de dollars pour l'exercice 2024.

#### Résultats financiers du deuxième trimestre de l'exercice 2024

Les résultats financiers présentés dans le présent communiqué de presse sont tirés du rapport de gestion (le « rapport de gestion ») et des états financiers consolidés intermédiaires (les « états financiers intermédiaires ») de la Société pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2024 (le « deuxième trimestre de l'exercice 2024 »), lesquels ont été établis conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (l'« IAS 34 ») qui fait partie des Normes internationales d'information financière ( *International Financial Reporting Standards*, ou « IFRS »), publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Le rapport de gestion et les états financiers intermédiaires sont disponibles au [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca), sur EDGAR au [www.sec.gov](http://www.sec.gov) et au [www.theratech.com](http://www.theratech.com). Sauf indication contraire, tous les termes clés ont le sens qui leur est attribué dans notre rapport de gestion.

Pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2024, les revenus consolidés se sont établis à 22 017 000 \$ et à 38 264 000 \$, comparativement à 17 549 000 \$ et à 37 457 000 \$ pour les périodes correspondantes closes le 31 mai 2023, soit une hausse de 25,5 % d'un exercice à l'autre pour le deuxième trimestre et de 2,2 % pour le premier semestre de l'exercice 2024.

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2024, les ventes nettes d' *EGRIFTA SV<sup>MD</sup>* se sont élevées à 16 200 000 \$, contre 10 853 000 \$ au deuxième trimestre de l'exercice 2023, ce qui représente une augmentation de 49,3 % d'un exercice à l'autre. L'accroissement des ventes d' *EGRIFTA SV<sup>MD</sup>* pour le deuxième trimestre considéré s'explique essentiellement par la forte demande pour le produit, ainsi que par les ventes qui ont été plus faibles qu'à l'ordinaire au deuxième trimestre de l'exercice précédent par suite des prélèvements sur les stocks au début du deuxième trimestre de 2023. Les ventes nettes du semestre clos le 31 mai 2024 se sont établies à 25 786 000 \$, comparativement à 23 564 000 \$ pour la période correspondante de 2023, ce qui représente une croissance de 9,4 %.

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2024, les ventes nettes de Trogarzo<sup>MD</sup> se sont chiffrées à 5 817 000 \$, contre 6 696 000 \$ pour le trimestre correspondant de 2023, soit une baisse de 13,1 % d'un exercice à l'autre. Le recul des ventes de Trogarzo<sup>MD</sup> est principalement attribuable aux pressions concurrentielles dans le segment de marché des infections au VIH-1 multirésistantes aux médicaments, où Trogarzo représente toujours une part importante de l'arsenal de traitement, bien que sa part de marché ait régressé au profit des chefs de file du marché dans ce segment.

Pour le semestre clos le 31 mai 2024, les ventes nettes de Trogarzo<sup>MD</sup> se sont élevées à 12 478 000 \$, contre 13 893 000 \$ pour la même période de 2023.

#### Coût des ventes

Pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2024, le coût des ventes s'est établi à 4 547 000 \$ et à 9 831 000 \$, comparativement à 4 909 000 \$ et à 9 602 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2023.

#### Coût des ventes

	Trimestres clos les 31 mai				Semestres clos les 31 mai			
	2024		2023		2024		2023	
	(en milliers de dollars)	% des revenus	(en milliers de dollars)	% des revenus	(en milliers de dollars)	% des revenus	(en milliers de dollars)	% des revenus
<i>EGRIFTA SV<sup>MD</sup></i>	1 549	9,6 %	1 187	10,9 %	3 436	13,3 %	2 226	9,4 %
Trogarzo <sup>MD</sup>	2 998	51,5 %	3 722	55,6 %	6 395	51,2 %	7 376	53,0 %
<b>Total</b>	<b>4 547</b>	<b>20,7 %</b>	<b>4 909</b>	<b>28,0 %</b>	<b>9 831</b>	<b>25,7 %</b>	<b>9 602</b>	<b>25,6 %</b>

Pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2024, le coût des ventes d' *EGRIFTA SV<sup>MD</sup>* reflète une provision de 251 000 \$ et de 1 088 000 \$, respectivement, liée à la fabrication d'un lot de formulation F8 de la tésamoréline, puisque la formulation F8 n'a pas encore été approuvée par la FDA

à des fins de commercialisation. Le coût des ventes de Trogarzo<sup>MD</sup> est fixé par contrat à 52 % des ventes nettes, sous réserve d'ajustements périodiques pour les retours ou d'autres facteurs.

### Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement se sont respectivement chiffrés à 4 725 000 \$ et à 8 477 000 \$ pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2024, comparativement à 10 389 000 \$ et à 19 745 000 \$, respectivement, pour les périodes correspondantes de l'exercice 2023. Les frais de recherche et de développement pour le trimestre clos le 31 mai 2024 tiennent compte de l'amortissement accéléré (766 000 \$) du matériel utilisé dans le cadre des activités de recherche préclinique en oncologie, par suite de la décision de cesser les activités de recherche et de développement peu avancées.

*Frais de recherche et de développement  
(en milliers de dollars)*

	Trimestres clos les 31 mai		Variation (en %)	Semestres clos les 31 mai		Variation (en %)
	2024	2023		2024	2023	
<i>Oncologie</i>						
Recherche en laboratoire et personnel	1 033*	475	117%	1 366*	988	38%
Développement de produits pharmaceutiques	44	3 394	-99%	157	4 343	-96%
Essai clinique de phase I	588	482	22%	977	1 602	-39%
Projets médicaux et sensibilisation	278	1 081	-74%	504	2 382	-79%
Salaires, avantages et charges	1 271	2 491	-49%	2 614	5 121	-49%
Activités d'ordre réglementaire	376	415	-9%	807	798	1%
Formulation IM de Trogarzo <sup>MD</sup>	6	320	-98%	26	850	-97%
Développement de la formulation de la tésamoréline	448	379	18%	1 052	1 108	-5%
Études sur les facteurs humains – F8	5	454	-99%	7	613	-99%
Stylo injecteur	–	44	–	–	339	–
Activités en Europe	50	113	-56%	52	339	-85%
Frais de déplacement, honoraires des consultants, brevets, options, autres	308	741	-58%	579	1 262	-54%
Coûts de restructuration	318	–	–	336	–	–
<b>Total</b>	<b>4 725</b>	<b>10 389</b>	<b>-55%</b>	<b>8 477</b>	<b>19 745</b>	<b>-57%</b>

\* Compte tenu de l'amortissement accéléré (766 000 \$) des immobilisations corporelles utilisées dans le cadre du programme d'oncologie, par suite de la décision de cesser les activités de recherche et de développement liées à ce programme.

Les frais de recherche et de développement au deuxième trimestre de 2023 ont subi l'incidence défavorable d'une provision de 3 042 000 \$ liée à du matériel visant le sudocétaxel zendusortide, qui pourrait expirer avant que la Société soit en mesure de l'utiliser dans son programme clinique. Theratechnologies n'a comptabilisé aucune provision de cette nature au deuxième trimestre de 2024.

### Frais de vente

Les frais de vente ont diminué pour se situer à 6 367 000 \$ et à 12 068 000 \$, respectivement, pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2024, contre 6 479 000 \$ et 13 293 000 \$, respectivement, pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. La diminution des frais de vente pour le semestre clos le 31 mai 2024 est en grande partie attribuable à une gestion plus serrée des frais liés aux activités de commercialisation. Les dépenses se sont stabilisées au deuxième trimestre de l'exercice 2024 par suite des mesures de réduction des coûts mises en œuvre au cours de l'exercice 2023.

Le poste « Frais de vente » comprend également l'amortissement de la valeur des immobilisations incorporelles pour les droits de commercialisation d'EGRIFTA SV<sup>MD</sup> et de Trogarzo<sup>MD</sup>. Ainsi, la Société a inscrit une charge d'amortissement de 360 000 \$ et de 720 000 \$, respectivement, pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2024, comparativement à 739 000 \$ et à 1 478 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2023.

### Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs ont totalisé 3 090 000 \$ et 6 846 000 \$, respectivement, pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2024, en regard de 3 716 000 \$ et 8 168 000 \$, respectivement, pour les périodes correspondantes de l'exercice 2023. La diminution des frais généraux et administratifs est en grande partie attribuable à la mise en œuvre des mesures de réduction des coûts annoncées au cours de l'exercice 2023.

### BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté s'est établi à 5 459 000 \$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2024 et à 5 212 000 \$ pour le semestre clos le 31 mai 2024, comparativement à (6 140 000) \$ et à (10 032 000) \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2023. Se reporter à la rubrique « Mesure non conforme aux IFRS et aux PCGR des États-Unis » ci-dessus et se reporter à la rubrique « Rapprochement du BAIIA ajusté » ci-dessous pour obtenir un rapprochement avec la perte nette pour les périodes visées.

### Charges financières nettes

Des charges financières nettes de 2 183 000 \$ et de 4 308 000 \$, respectivement, ont été inscrites pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2024, contre 1 943 000 \$ et 6 883 000 \$, respectivement, pour les périodes correspondantes de l'exercice 2023. Les charges financières nettes du deuxième trimestre de l'exercice 2024 comprennent des intérêts de 2 313 000 \$, comparativement à 1 874 000 \$ pour le deuxième trimestre de

l'exercice 2023. Les charges financières nettes du semestre clos le 31 mai 2024 comprennent des intérêts de 4 587 000 \$, comparativement à 3 658 000 \$ pour le semestre correspondant de l'exercice 2023. Les charges financières nettes du semestre clos le 31 mai 2023 ont également subi l'incidence de la perte sur la modification de la dette de 2 650 000 \$ liée à l'émission des bons de souscription d'actions ordinaires (les « bons de souscription de Marathon ») émis dans le cadre des modifications de la convention de crédit conclue avec des membres du même groupe que Marathon Asset Management (la « convention de crédit »).

Les charges financières nettes pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2024 comprennent également une charge de désactualisation de 382 000 \$ et 756 000 \$, respectivement, en regard de 609 000 \$ et de 1 142 000 \$, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2023.

### **Bénéfice net (perte nette)**

Du fait de la hausse des revenus et de la gestion rigoureuse des charges au cours du dernier exercice, le bénéfice net du deuxième trimestre clos le 31 mai 2024 s'est élevé à 987 000 \$, en regard d'une perte nette de 10 013 000 \$. Pour les semestres clos les 31 mai 2024 et 2023, la Société a inscrit des pertes nettes de 3 494 000 \$ et de 20 456 000 \$, respectivement.

### **Situation financière, situation de trésorerie et sources de financement**

#### *Liquidité et continuité de l'exploitation*

Dans le cadre de la préparation des états financiers intermédiaires, il incombe à la direction d'identifier tout événement ou toute situation susceptible de jeter un doute sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

À la date de publication des états financiers intermédiaires, la Société prévoit que sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie existants au 31 mai 2024 et les entrées de trésorerie liées à ses activités d'exploitation actuelles seront suffisants pour financer ses charges d'exploitation et ses obligations au titre de la dette pour au moins 12 mois à compter de la date de publication des états financiers intermédiaires. Compte tenu des récentes mesures prises par la Société, l'incertitude significative qui jetait un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation a été levée à compter des états financiers intermédiaires du deuxième trimestre.

Dans le but d'atteindre une rentabilité durable, la Société a mis en place plusieurs mesures visant à rationaliser ses activités, dont la diminution des frais de recherche et de développement, et établi une nouvelle structure d'exploitation axée sur ses activités commerciales (notamment, par exemple, comme il est décrit à la note 6 a) des états financiers intermédiaires). Pour le trimestre clos le 31 mai 2024, la Société a dégagé un bénéfice net de 987 000 \$ (perte nette de 10 013 000 \$ en 2023) et enregistré des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation négatifs de 290 000 \$ (flux de trésorerie négatifs de 3 562 000 \$ en 2023). Au 31 mai 2024, la trésorerie et les placements obligataires et dans les fonds du marché monétaires totalisaient 36 028 000 \$.

La facilité d'emprunt de la Société comporte diverses clauses restrictives, y compris des clauses portant sur le seuil minimum de liquidités selon lesquelles la Société doit conserver des soldes importants de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de placements à court terme admissibles dans des comptes prédéterminés, ce qui restreint la gestion de ses liquidités (se reporter à la note 7 des états financiers intermédiaires). Au 31 mai 2024, les principales clauses restrictives de la convention de crédit de Marathon, dans sa version modifiée, étaient notamment les suivantes : i) les liquidités minimales exigées doivent être comprises entre 15 000 000 \$ et 20 000 000 \$, en fonction de cibles fondées sur le BAIIA ajusté de Marathon (au sens donné à ce terme dans la convention de crédit de Marathon, le « BAIIA ajusté de Marathon ») au cours des quatre derniers trimestres clos; et ii) les cibles minimales fondées sur le BAIIA ajusté de Marathon au cours des quatre derniers trimestres clos. Un manquement à une clause restrictive autorise le prêteur à exiger le remboursement immédiat de la facilité d'emprunt et rend les actifs garantis disponibles au prêteur, lesquels comprennent la quasi-totalité de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des fonds du marché monétaire qui sont assujettis à des conventions de contrôle. À l'heure actuelle, aucune autre source de financement n'a été consentie à la Société.

L'évaluation de la capacité de la Société à poursuivre son exploitation pendant une période d'au moins 12 mois à compter du 31 mai 2024 nécessite de poser des jugements importants et est tributaire du respect des conditions liées à la convention de crédit de Marathon ou de l'obtention du soutien du prêteur (y compris les dispenses et modifications éventuelles, au besoin), de l'accroissement des revenus tirés d' *EGRIFTA* SV<sup>MD</sup> et de la gestion continue de ses charges de manière à atteindre ou à excéder la cible fondée sur le BAIIA ajusté de Marathon et à générer des flux de trésorerie d'exploitation positifs suffisants.

Les états financiers intermédiaires ont été préparés selon l'hypothèse que la Société poursuivra son exploitation, laquelle suppose que la Société poursuivra ses activités dans un avenir prévisible et qu'elle pourra réaliser ses actifs et régler ses passifs et ses engagements dans le cadre normal de ses activités.

#### *Analyse des flux de trésorerie*

À la clôture du deuxième trimestre de l'exercice 2024 de la Société, la trésorerie, les placements obligataires et les fonds du marché monétaire totalisaient 36 028 000 \$. La trésorerie disponible est investie dans des titres à revenu fixe hautement liquides, notamment des obligations d'organismes gouvernementaux et municipaux, et des fonds du marché monétaire.

Pour le trimestre clos le 31 mai 2024, les entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation avant les variations des actifs et des passifs d'exploitation se sont élevées à 2 616 000 \$, ce qui constitue une amélioration de 10 821 000 \$ par rapport à des sorties de trésorerie de 8 205 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2023.

Au deuxième trimestre de l'exercice 2024, les variations des actifs et des passifs d'exploitation ont eu une incidence défavorable de 2 906 000 \$ sur les flux de trésorerie (incidence favorable de 4 643 000 \$ en 2023). Ces variations comprennent l'incidence favorable d'une diminution des stocks (769 000 \$), d'une baisse des frais payés d'avance et des acomptes (473 000 \$) et d'une hausse des provisions (524 000 \$). Elles tiennent également compte de l'incidence défavorable d'une augmentation des débiteurs (2 858 000 \$) et d'une baisse des créditeurs (1 781 000 \$).

Au deuxième trimestre de l'exercice 2024, les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont élevées à 639 000 \$ et les sorties de trésorerie liées aux activités de financement ont atteint 137 000 \$, en raison essentiellement du versement du deuxième paiement d'étape à TaiMed Biologics par suite de l'approbation de la méthode d'administration par injection IV directe de Trogarzo <sup>MD</sup> (1 500 000 \$), lequel a été compensé par la vente d'obligations (1 363 000 \$).

## Mesure non conforme aux IFRS et aux PCGR des États-Unis

Les renseignements présentés dans le présent communiqué de presse comprennent une mesure financière non conforme aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), et non conforme aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis (les « PCGR des États-Unis »). « BAIIA ajusté » est la mesure que la Société utilise comme indicateur de la performance financière. Le « BAIIA ajusté » est calculé en ajoutant, au bénéfice net ou à la perte nette, les produits financiers et les charges financières, les amortissements, l'impôt, la rémunération fondée sur des actions au moyen d'options d'achat d'actions et certaines dépréciations de stocks (ou les reprises connexes). Le « BAIIA ajusté » exclut les effets d'éléments qui reflètent principalement l'incidence des décisions d'investissement et de financement à long terme plutôt que les résultats des activités courantes. La Société est d'avis que cette mesure peut être un indicateur utile de sa performance opérationnelle d'une période à l'autre. Elle utilise cette mesure non conforme aux IFRS pour prendre des décisions de nature financière, stratégique et opérationnelle. Le BAIIA ajusté n'est pas une mesure financière normalisée aux termes du référentiel comptable utilisé pour établir les états financiers de la Société auxquels la mesure se rapporte et il pourrait ne pas être comparable à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs. La Société a recommencé à utiliser le BAIIA ajusté au cours du trimestre écoulé et elle a inclus le BAIIA ajusté de la période comparative. Un rapprochement quantitatif du BAIIA ajusté est présenté dans le tableau ci-dessous.

### Rapprochement du BAIIA ajusté

(en milliers de dollars)

	Trimestres clos les 31 mai		Semestres clos les 31 mai	
	2024	2023	2024	2023
Bénéfice net (perte nette)	987	(10 013)	(3 494)	(20 456)
Ajouter :				
Amortissement <sup>2</sup>	1 262	932	1 779	1 871
Charges financières nettes <sup>3</sup>	2 183	1 943	4 308	6 883
Impôt sur le résultat	118	126	228	222
Rémunération fondée sur des actions	340	702	967	1 278
Provision au titre des stocks <sup>4</sup>	251	170	1 088	170
Coûts de restructuration	318	–	336	–
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>5 459</b>	<b>(6 140)</b>	<b>5 212</b>	<b>(10 032)</b>

### Détails sur la conférence téléphonique

La conférence téléphonique aura lieu le mercredi 10 juillet à 8 h 30 (HE). Paul Lévesque, président et chef de la direction, animera la conférence téléphonique. D'autres membres de l'équipe de direction, dont Philippe Dubuc, vice-président principal et chef de la direction financière, Christian Marsolais, Ph. D., vice-président principal et chef de la direction médicale, et John Leasure, chef de la direction commerciale mondiale, se joindront à lui pour répondre aux questions des participants après la présentation.

Les participants sont invités à se connecter au moins dix minutes à l'avance afin d'avoir accès à la conférence. Les renseignements relatifs à l'accès et à la retransmission de la conférence téléphonique se trouvent ci-dessous :

RENSEIGNEMENTS SUR LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE	
Date de la conférence téléphonique	10 juillet 2024
Heure de la conférence téléphonique	8 h 30, HE
Lien de la webdiffusion	<a href="https://edge.media-server.com/mmc/p/4mkgkywo">https://edge.media-server.com/mmc/p/4mkgkywo</a>
Numéro de téléphone	1 888 513-4119 (sans frais) ou 1 412 902-6615 (international)
Code d'accès	0474907
ENREGISTREMENT DE LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE	
Numéro à composer pour l'Amérique du Nord (sans frais)	1 877 344-7529 (É.-U.) / 1 855 669-9658 (Canada)
Numéro international	1 412 317-0088
Code d'accès pour la rediffusion	4477930
Date de fin de la rediffusion	17 juillet 2024

Pour accéder à la rediffusion en utilisant un numéro d'appel international, veuillez sélectionner ce lien : <https://services.choruscall.com/cfforms/replay.html>

Un enregistrement sera également disponible sur la page Web destinée aux investisseurs de la Société, dans la section [événements antérieurs](#).

## À propos de Theratechnologies

Theratechnologies (TSX : TH) (NASDAQ : THTX) est une société biopharmaceutique axée sur la mise au point et la commercialisation de traitements novateurs qui répondent à des besoins médicaux non satisfaits. D'autres renseignements sur Theratechnologies sont disponibles sur le site Web de la Société au [www.theratech.com/fr](http://www.theratech.com/fr), sur SEDAR+ au [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca) et sur EDGAR au [www.sec.gov](http://www.sec.gov). Suivez Theratechnologies sur [LinkedIn](#) et [X](#) (anciennement Twitter).

## Information prospective

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs et de l'information prospective (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens de la législation applicable en valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs reposent sur les opinions et les hypothèses de la direction ou sur l'information disponible à la date où ils sont formulés et se reconnaissent à l'emploi de mots tels que « peut », « va », « pourrait », « voudrait », « devrait », « perspectives », « croit », « planifie », « envisage », « prévoit », « s'attend » et « estime » ou la forme négative de ces termes ou des variations de ceux-ci. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse comprennent, sans toutefois s'y limiter, nos prévisions des revenus et du BAIIA ajusté pour l'exercice 2024; la nouvelle soumission d'une sBLA relative à la formulation F8 de la tésamoréline auprès de la FDA à des fins d'approbation et l'échéancier concernant la décision de la FDA; les résultats de la partie 3 de notre essai clinique de phase 1 portant sur l'étude du sudocétaxel zendusortide; et la stratégie commerciale de la Société visant à mettre l'accent sur ses activités commerciales et à générer un BAIIA ajusté positif et un bénéfice net positif. Bien que les énoncés prospectifs formulés dans le présent communiqué de presse se fondent sur des hypothèses que la Société juge raisonnables à la lumière des données dont elle dispose, les investisseurs doivent éviter de se fier indûment à ces énoncés, car les résultats réels peuvent différer. Certaines hypothèses formulées lors de la préparation des énoncés prospectifs comprennent notamment les suivantes : i) les ventes de nos produits continueront de croître en 2024 et par la suite; ii) nous contrôlerons nos dépenses comme prévu et aucun événement imprévu ne surviendra qui aurait pour effet d'augmenter nos dépenses en 2024 et par la suite; iii) nous soumettrons une nouvelle sBLA à la FDA relative à la formulation F8 de la tésamoréline à des fins d'approbation et l'approbation de cette formulation par la FDA nous permettra d'en commencer la commercialisation; iv) nous respecterons les modalités de la facilité d'emprunt; v) nous serons en mesure de générer des résultats positifs de la partie 3 de notre essai clinique de phase 1 portant sur le sudocétaxel zendusortide pour traiter le cancer de l'ovaire avancé; et vi) aucun événement ne se produira qui nous empêchera de mettre à exécution les objectifs énoncés dans le présent communiqué de presse. Les énoncés prospectifs sont soumis à plusieurs risques et incertitudes, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de Theratechnologies et sont susceptibles d'entraîner un écart considérable entre les résultats réels et ceux qui sont exprimés, expressément ou implicitement, dans ces énoncés prospectifs. Ces risques et incertitudes comprennent, sans s'y limiter, une diminution ou une stagnation des ventes de nos produits en 2024 et par la suite, des rappels de produits ou une modification de la réglementation qui aurait un impact négatif sur la vente de nos produits, le cas où des événements nous amèneraient à dépenser plus de fonds que prévu, ce qui pourrait donner lieu à un BAIIA ajusté négatif d'ici la clôture de l'exercice et par la suite, des cas de défaut à l'égard des modalités de la facilité d'emprunt donnant lieu à une augmentation de 300 points de base sur l'emprunt et une décision des prêteurs selon laquelle tous les montants exigibles aux termes de la facilité d'emprunt sont immédiatement remboursables, l'incapacité à soumettre une nouvelle sBLA à la FDA relative à la formulation F8 de la tésamoréline et/ou à obtenir l'approbation de la formulation de ce nouveau produit par la FDA, des difficultés financières quant au respect de nos obligations contractuelles ou un manquement aux clauses restrictives contractuelles, et des modifications de notre plan d'affaires. Les investisseurs actuels et potentiels sont priés de se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle sur formulaire 20-F datée du 21 février 2024, accessible sur SEDAR+ au [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca) et sur EDGAR au [www.sec.gov](http://www.sec.gov) dans les documents déposés de Theratechnologies, afin de connaître les risques liés à la Société. Le lecteur est prié d'examiner ces risques et incertitudes attentivement et de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs reflètent les attentes actuelles concernant des événements futurs. Ils ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse et traduisent nos attentes à cette date. Nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser l'information contenue dans ce communiqué de presse, que ce soit à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements, à la suite de nouveaux événements ou circonstances ou pour toute autre raison que ce soit, sauf si les lois en vigueur l'exigent.

## Personnes-ressources

Demandes des investisseurs :

Philippe Dubuc

Vice-président principal et chef de la direction financière

[pdubuc@theratech.com](mailto:pdubuc@theratech.com)

1 438 315-6608

Demandes des médias

Julie Schneiderman

Directrice principale, Communications et Affaires corporatives

[communications@theratech.com](mailto:communications@theratech.com)

1 514 336-7800

<sup>1</sup> Il s'agit d'une mesure non conforme aux IFRS, qui constitue de l'information prospective. Le montant indiqué diffère de manière importante des montants enregistrés par le passé. Se reporter à la rubrique « Mesure non conforme aux IFRS et aux PCGR des États-Unis » ci-dessous pour connaître les montants passés et leur rapprochement avec les mesures IFRS les plus directement comparables.

<sup>2</sup> Compte tenu de l'amortissement des immobilisations corporelles et de l'amortissement des immobilisations incorporelles, des autres actifs et des actifs au titre de droits d'utilisation.

<sup>3</sup> Compte tenu de la totalité des produits financiers et des charges financières, à savoir : l'effet du change, les produits d'intérêts, la charge de

désactualisation et l'amortissement des coûts de financement différés, les charges d'intérêts, les frais bancaires, le profit ou la perte sur les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur et la perte sur la modification de la dette et le profit sur la résiliation de bail.

<sup>4</sup> Provision au titre des stocks dans l'attente de l'approbation de la commercialisation de la formulation F8.